

FORMULE 3

(Demande d'enregistrement d'une marque de commerce déposée et employée hors du Canada)

Au registraire des marques de commerce,
Gatineau (Quebec).

1. Identique au paragraphe 1 de la formule 1.
2. Identique au paragraphe 2 de la formule 1.
3. Identique au paragraphe 3 de la formule 1.

4. La marque de commerce a été dûment déposée par le requérant (*ou* le prédécesseur en titre du requérant nommé dans cet enregistrement *a*)) dans ou pour *b*)..... pays d'origine du requérant (*ou* dudit prédécesseur *a*)). L'enregistrement a été fait dans *c*).....sous le n° en liaison avec *d*).....*e*). Le requérant (*ou* ledit prédécesseur du requérant) a employé la marque de commerce en liaison avec *f*).....dans *g*)....., et le requérant demande l'enregistrement de la marque de commerce à l'égard des marchandises en liaison avec lesquelles elle a été déposée et employée ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Omettre les paragraphes 4 et 4A, si l'enregistrement n'est demandé qu'à l'égard de services.

Lorsque l'enregistrement est demandé à l'égard de marchandises, utiliser le paragraphe 4 si la marque de commerce est déjà déposée dans ou pour le pays d'origine, mais utiliser le paragraphe 4A si la demande dans ou pour ce pays est encore en instance.

4A. Une demande d'enregistrement de la marque de commerce a été produite par le requérant (*ou* le prédécesseur en titre du requérant, nommé dans ladite demande *h*) dans ou pour *j*)....., pays d'origine du requérant (*ou* dudit prédécesseur *h*)). La demande a été produite dans *k*).....le sous le n°.....en liaison *l*).....*m*). Le requérant (*ou* ledit prédécesseur du requérant) a employé la marque de commerce en liaison avec *f*)....., dans *g*)....., et le requérant demande l'enregistrement de la marque de commerce, dès son enregistrement dans le pays d'origine, à l'égard des marchandises en liaison avec lesquelles la marque de commerce a été employée ainsi qu'il est dit ci-dessus et qui sont visées par cet enregistrement dans le pays d'origine.

FORM 3

(Application for Registration of a Trade-Mark registered and used Abroad)

To: The Registrar of Trade-marks
Gatineau, Quebec.

1. Same as par. 1 of Form 1.
2. Same as par. 2 of Form 1.
3. Same as par. 3 of Form 1.

4. The trade-mark has been duly registered by the applicant (*or* the applicant's predecessor in title named in such registration *a*) in or for *b*).....the country of origin of the applicant (*or* the said predecessor *a*)). The registration was made in *c*).....under No.....in association with *d*).....*e*). The applicant (*or* the applicant's said predecessor) has used the trade-mark in association with *f*).....in *g*)....., and the applicant requests registration of the trade-mark in respect of the wares in association with which it has been registered and used as aforesaid.

Omit pars. 4 and 4A where reg'n. is requested only in respect of services.

4A. An application to register the trade-mark has been filed by the applicant (*or* the applicant's predecessor in title named in the said application *h*) in or for *j*)....., the country of origin of the applicant (*or* the said predecessor *h*)). The application was filed in *k*)..... onunder No.....in association with *l*).....*m*). The applicant (*or* the applicant's said predecessor) has used the trade-mark in association with *f*)....., in *g*)....., and the applicant requests registration of the trade-mark, upon its registration in the country of origin, in respect of the wares in association with which the trade-mark has been used as aforesaid and which are covered by such registration in the country of origin.

Where reg'n. is requested in respect of wares, use par. 4 if the trade-mark is already reg'd. in or for the country of origin, but use par. 4A if the appl'n. in or for that country is still pending.

Omettre les paragraphes 5 et 5A, si l'enregistrement n'est demandé qu'à l'égard de marchandises.

5. La *n*) marque de commerce a été dûment déposée par le requérant (*ou* le prédécesseur en titre du requérant nommé dans cet enregistrement *a*)) dans ou pour *b*)....., pays d'origine du requérant (*ou* dudit prédécesseur *a*)). L'enregistrement a été fait dans *c*).....le sous le n°.....en liaison avec *d*).....*e*). Le requérant (*ou* ledit prédécesseur du requérant) a employé la marque de commerce en liaison avec *f*)....., dans *g*)....., et le requérant demande l'enregistrement de la marque de commerce à l'égard des services en liaison avec lesquels elle a été enregistrée et employée comme il est dit ci-dessus.

5. The (*n*) trade-mark has been duly registered by the applicant (*or* the applicant's predecessor in title named in such registration (*a*)) in or for (*b*).....the country of origin of the applicant (*or* the said predecessor (*a*)). The registration was made in (*c*)..... onunder No.....in association with (*d*).....(*e*). The applicant (*or* the applicant's said predecessor) has used the trade-mark in association with (*f*)....., in (*g*)....., and the applicant requests registration of the trade-mark in respect of the services in association with which it has been registered and used as aforesaid.

Omit pars. 5 and 5A where reg'n. is requested only in respect of wares.

Lorsque l'enregistrement est demandé à l'égard de services, utiliser le paragraphe 5 si la marque de commerce est déjà déposée dans ou pour le pays d'origine, mais utiliser le paragraphe 5A si la demande dans ou pour ce pays est encore en instance.

5A. Une *o*) demande d'enregistrement de la marque de commerce a été produite par le requérant (*ou* le prédécesseur en titre du requérant, nommé dans ladite demande *h*)) dans ou pour *j*)....., pays d'origine du requérant (*ou* dudit prédécesseur *h*). La demande a été produite dans *k*)..... le sous le n°.....en liaison avec *l*).....*m*). Le requérant (*ou* ledit prédécesseur du requérant) a employé la marque de commerce en liaison avec *b*)....., dans *g*)....., et le requérant demande l'enregistrement de la marque de commerce, dès son enregistrement dans le pays d'origine, à l'égard des services en liaison avec lesquels la marque de commerce a été employée comme il est susdit et qui sont visés par cet enregistrement dans le pays d'origine.

5A. An (*o*) application to register the trade-mark has been filed by the applicant (*or* the applicant's predecessor in title named in the said application (*h*)) in or for (*j*)....., the country of origin of the applicant (*or* the said predecessor (*h*)). The application was filed in (*k*)..... onunder No.....in association with (*l*).....(*m*). The applicant (*or* the applicant's said predecessor) has used the trade-mark in association with (*f*)....., in (*g*)....., and the applicant requests registration of the trade-mark, upon its registration in the country of origin, in respect of the services in association with which the trade-mark has been used as aforesaid and which are covered by such registration in the country of origin.

Where reg'n. is requested in respect of services, use par. 5 if the trade-mark is already reg'd. in or for the country of origin, but use par. 5A if the appl'n. in or for that country is still pending.

6. Identique au paragraphe 6 de la formule 1.

6. Same as par. 6 of Form 1.

7. Identique au paragraphe 7 de la formule 1.

7. Same as par. 7 of Form 1.

N'insérer ce paragraphe que si on réclame le bénéfice de l'art. 14 de la Loi en raison de l'enregistrement dans ou pour le pays d'origine identifié au par. 4 ou 5.

8. Le requérant réclame le bénéfice de l'article 14 de la Loi, sur la base de l'enregistrement de la marque de commerce dans ou pour *p*).....mentionné ci-dessus.

8. The applicant claims the benefit of section 14 of the Act on the basis of the registration of the trade-mark in or for (*p*).....referred to above.

Insert this par. only where the benefit of sec. 14 of the Act is claimed on the basis of the reg'n. in or for the country of origin identified in par. 4 or par. 5.

9. Identique au paragraphe 9 de la formule 1.

9. Same as par. 9 of Form 1.

10. Identique au paragraphe 10 de la formule 1.

10. Same as par. 10 of Form 1.

Indications concernant la formule 3.

- a)* Omettre ces mots si la marque de commerce a été déposée dans ou pour le pays d'origine par le requérant.
- b)* Nommer le pays d'origine (voir définition de «pays d'origine» à l'article 2 de la Loi) du requérant ou d'un prédécesseur, dans lequel ou pour lequel la marque de commerce est déposée.
- c)* Nommer le pays ou le bureau où la marque de commerce est déposée et donner la date d'enregistrement.
- d)* Énoncer l'état déclaratif des marchandises ainsi qu'il apparaît dans l'enregistrement hors du Canada, dans la mesure où cet état déclaratif s'étend à des marchandises en liaison avec lesquelles la marque de commerce a été véritablement employée dans quelque pays.
- e)* Si toutes les marchandises en liaison avec lesquelles la marque de commerce a été employée et à l'égard desquelles l'enregistrement est demandé ne sont pas visées dans un enregistrement unique dans ou pour le pays d'origine, continuer avec les mots «et le» et la matière qui suit *c)* dans la première phrase du paragraphe 4 de la formule. Répéter pour chaque enregistrement additionnel dont il est fait mention.

Instructions for Form 3.

- (a)* Omit this phrase if the trade-mark was registered in or for the country of origin by the applicant.
- (b)* Name the country of origin (see def. "country of origin" in sec. 2 of the Act) of the applicant or a predecessor in or for which the trade-mark is registered.
- (c)* Name the country or the Office where the trade-mark is registered and give the date of registration.
- (d)* Set out the statement of wares as it appears in the registration abroad, so far as this statement extends to wares in association with which the trade-mark has actually been used in some country.
- (e)* If all the wares in association with which the trade-mark has been used and in respect of which registration is requested are not covered in a single registration in or for the the country of origin, then continue with the words "and on" and with the matter which follows *(c)* in the first sentence of paragraph 4 of the form. Repeat for each additional registration referred to.

- f)* Énumérer toutes les marchandises spécifiques en liaison avec lesquelles la marque de commerce a été réellement employée et à l'égard desquelles l'enregistrement est demandé, dans la mesure où elles sont visées par l'enregistrement (les enregistrements) (ou la demande ou les demandes) dans ou pour le pays d'origine. Les marchandises doivent être ici décrites dans les termes servant à les désigner ordinairement et commercialement dans les affaires, et ces termes peuvent différer de ceux qui ont été employés pour l'enregistrement (les enregistrements) (ou la demande (ou les demandes)) dans ou pour le pays d'origine.
- g)* Donner le nom d'un pays où la marque de commerce a été employée en liaison avec les marchandises spécifiques énumérées selon la note *f)*. Si la marque de commerce n'a pas été employée dans un même pays en liaison avec toutes les marchandises spécifiques énumérées, mais l'a été dans un pays en liaison avec certaines de ces marchandises et dans un autre en liaison avec d'autres, donner les noms des deux pays (ou plus) en question.
- h)* Omettre ces mots si la demande dans ou pour le pays d'origine a été faite par le requérant lui-même.
- j)* Nommer le pays d'origine (voir définition de «pays d'origine» à l'article 2 de la Loi) du requérant ou d'un prédécesseur, dans lequel ou pour lequel la demande d'enregistrement de la marque de commerce a été produite.
- k)* Nommer le pays ou le bureau où la demande d'enregistrement a été produite et donner la date de production de la demande dans le pays d'origine spécifié.
- f)* List all the specific wares in association with which the trade-mark has been actually used and in respect of which registration is requested, so far as they are covered by the registration(s) (or application(s)) in or for the country of origin. The wares must be described here in the terms in which they are ordinarily and commercially described in the trade or business, which terms may differ from those used in the registration(s) (or application(s)) in or for the country of origin.
- g)* Give the name of a country in which the trade-mark has been used in association with the specific wares listed in accordance with note *f)*. If the trade-mark has not been used in a single country in association with all the specific wares listed, but has been used in one country in association with some of the wares and in another country in association with others of the wares, give the names of the two (or more) countries in question.
- h)* Omit this phrase if the application in or for the country of origin was made by the applicant himself.
- j)* Name the country of origin (see def. "country of origin" in sec. 2 of the Act) of the applicant or a predecessor in or for which the application to register the trade-mark has been filed.
- k)* Name the country or the Office where the application for registration was filed and give the date of filing of the application.

- l)* Énoncer l'état déclaratif des marchandises ainsi qu'il apparaît dans la demande hors du Canada, dans la mesure où cet état déclaratif s'étend à des marchandises en liaison avec lesquelles la marque de commerce a été véritablement employée dans quelque pays.
- m)* Si toutes les marchandises en liaison avec lesquelles la marque de commerce a été employée et à l'égard desquelles l'enregistrement est demandé, ne sont pas visées par une demande unique dans ou pour le pays d'origine, continuer avec les mots «et le» et la matière qui suit *k)* dans la première phrase du paragraphe 4A de la formule. Répéter pour chaque demande additionnelle dont il est fait mention.
- n)* Pour ce paragraphe, lire les notes *a)* à *g)* en substituant «services» à «marchandises».
- o)* Pour ce paragraphe, lire les notes *f)* à *m)* en substituant «services» à «marchandises».
- p)* Donner le nom du pays d'origine nommé au paragraphe 4 ou 5.
- (l)* Set out the statement of wares as it appears in the application abroad, so far as this statement extends to wares in association with which the trade-mark has actually been used in some country.
- (m)* If all the wares in association with which the trade-mark has been used and in respect of which registration is requested are not covered in a single application in or for the country of origin, then continue with the words "and on" and with the matter which follows *(k)* in the first sentence of paragraph 4A of the form. Repeat for each additional application referred to.
- (n)* In completing this paragraph, notes *(a)* to *(g)* should be read with the substitution of "services" for "wares".
- (o)* In completing this paragraph, notes *(f)* to *(m)* should be read with the substitution of "services" for "wares".
- (p)* Give the name of the country of origin named in paragraph 4 or 5.